



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/1
11 mai 2017

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-dix-neuvième réunion
Bangkok, 3 – 7 juillet 2017

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux.
3. Activités du Secrétariat.
4. Questions financières :
 - a) État des contributions et des décaissements;
 - b) Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources.
5. Données relatives au programme de pays et perspectives de conformité.
6. Évaluation :
 - a) Évaluation de l'efficacité des agences d'exécution par rapport à leurs plans d'activités de 2016;
 - b) Amendement au programme de travail de suivi et évaluation pour 2017 (décision 77/7 b)).

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

7. Mise en œuvre du programme :
 - a) Rapport périodique au 31 décembre 2016 :
 - i) Rapport périodique global;
 - ii) Agences bilatérales;
 - iii) PNUD;
 - iv) Programme des Nations Unies pour l'environnement (ONU-Environnement);
 - v) ONUDI;
 - vi) Banque mondiale;
 - b) Rapports sur les projets comportant des exigences particulières de remise des rapports;
 - c) Rapport global sur l'achèvement de projets de 2017;
 - d) Rapport de la base de données d'inventaire des entreprises (décision 77/5).
8. Planification des activités :
 - a) Compte rendu sur la mise en œuvre du plan d'activités général de 2017-2019 du Fonds multilatéral;
 - b) Retards dans la soumission des tranches.
9. Propositions de projets :
 - a) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets;
 - b) Coopération bilatérale;
 - c) Programmes de travail :
 - i) Programme de travail du PNUD pour l'année 2017;
 - ii) Programme de travail d'ONU-Environnement pour l'année 2017;
 - iii) Programme de travail de l'ONUDI pour l'année 2017;
 - d) Examen de la structure générale du Programme d'aide à la conformité (décision 77/38 c));
 - e) Projets d'investissement.
10. Rapport de l'examen du régime de coûts administratifs et son budget de financement de base (décision 75/69).
11. Questions relatives à l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal :
 - a) État des contributions supplémentaires au Fonds multilatéral (décision 78/1 c));

- b) Analyse globale des résultats des enquêtes sur les substances de remplacement des SAO (décision 74/53);
 - c) Développement des lignes directrices sur les coûts de la réduction progressive des HFC dans les pays visés à l'article 5 :
 - i) Projet de critères de financement (décision 78/3);
 - ii) Projet de lignes directrices sur les activités de facilitation (décision 78/4 a));
 - d) Principaux aspects liés aux technologies de contrôle du sous-produit HFC-23 (décision 78/5).
 - e) Procédures pour les pays visés à l'article 5 dont l'année de référence pour la consommation de HFC se situe entre les années 2020 et 2022 concernant l'accès aux contributions supplémentaires volontaires pour les activités de facilitation.
12. Rapport du Sous-groupe sur le secteur de la production.
13. Questions diverses.
14. Adoption du rapport.
15. Clôture de la réunion.
-